

DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel

Nom: SANCTUAIRE DE FAUNE DE MANAS

No d'identification: 338 Date de réception par le secrétariat: 18.4.84

Etat Partie contractante ayant présenté la désignation du bien, conformément à la Convention: INDE

Résumé préparé par l'UICN (mars 1985) d'après la désignation d'origine soumise par l'Inde. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du bureau et du comité.

1. SITUATION: Etat de l'Assam, au nord-est de l'Inde, le long du fleuve Manas, sur la frontière du Bouthan. Province biogéographique de forêt humide bengalaise.

2. DONNEES JURIDIQUES:

Le site comprend un sanctuaire de faune de 39 100 ha. L'aire a d'abord été déclarée réserve forestière en 1907 et a reçu son statut de sanctuaire en 1928. En 1973, sa protection a été renforcée lorsqu'elle est devenue Réserve de tigres, dans le cadre du Projet tigre. L'organe réglementaire global est la Loi de 1972, sur la protection de la faune qui est appliquée par le Département des forêts de l'Assam. Le Sanctuaire de Manas est considéré comme la zone centrale de la Réserve de tigres de Manas qui comprend aussi une zone tampon de 283 700 ha, entourant le sanctuaire. Il est contigu à la Réserve de faune de Manas, Bouthan (44 300 ha).

3. IDENTIFICATION:

Région de terrains plats, de basse altitude (100 à 250m) sur les contreforts de l'Himalaya orientale. Le terrain descend en pente douce vers le sud et un certain nombre de cours d'eau le drainent du nord au sud. Les principaux cours d'eau sont les suivants: Manas, Mora-manas, Jongrong, Gyati, Chorphuli, Garuchara et Rabang. Ils transportent une énorme quantité de sédiments et de débris rocheux arrachés aux contreforts de l'Himalaya et des Siwalik en raison des pluies violentes, des roches de nature fragile et des versants abrupts du bassin d'alimentation. Cela entraîne la formation de terrasses alluviales, de couches épaisses de roches et de détritiques déposés, recouvertes de terre et de sable d'épaisseur variable et la modification du cours des rivières et des marais. La région de Manas peut être divisée en quatre habitats géologiques et géomorphologiques principaux:

- a) savane à "bhabar" aux sols poreux composés de grès, calcaires et schistes;
- b) passage du Terai, formé des alluvions profondes lessivées de l'Himalaya;
- c) marais; et
- d) terrains riverains.

Le climat est chaud et humide avec une pluviosité annuelle moyenne de 400 mm, tombant surtout pendant la saison des pluies (juin-octobre). La température moyenne estivale est de 37°C et la température hivernale moyenne est de 11°C.

On peut, en gros, diviser la végétation en trois types: a) forêts tropicales semi-sempervirentes dans la partie nord de la réserve; b) forêts tropicales humides et décidues sèches (type le plus commun); c) vastes étendues de prairies alluviales dans la partie ouest du sanctuaire. Il y a aussi une flore aquatique importante. L'étude botanique de l'Inde a, à ce jour, identifié 285 espèces de Dicotylédones et 98 espèces de Monocotylédones. Il s'agit des formes suivantes: 89 espèces d'arbres, 49 arbustes, 37 espèces sous-arbustives, 172 herbes et 36 plantes grimpantes. On a répertorié, à ce jour, 15 espèces d'orchidées; 3 terrestres et 3 épiphytes; 43 espèces de graminées appartenant à 29 genres et 18 espèces de fougères (y compris une aquatique) appartenant à 14 genres ont été dénombrées.

Le Sanctuaire de Manas abrite également 21 des espèces de Mammifères les plus menacées de l'Inde. Au total, il y a 55 espèces de Mammifères, 36 espèces de reptiles, 3 amphibiens et 350 espèces d'oiseaux. Les espèces les plus remarquables sont l'éléphant, le tigre, le grand rhinocéros unicolore, la panthère longibande, l'ours lippu, le buffle sauvage, le sanglier nain, le lièvre hispide, l'entelle doré, l'outarde du Bengale et le garial. Cette population de buffles sauvages est la seule lignée pure de l'espèce que l'on puisse trouver en Inde.

4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION:

Le sanctuaire est administré de manière stricte pour réduire au minimum toute intrusion indésirable ou contre nature. Dans le cadre du Projet tigre, l'infrastructure a été améliorée grâce à la construction de bases pour les gardiens, de routes et la mise en place d'un réseau radio. Des patrouilles fréquentes, notamment le long de la limite sud, ont réduit fortement l'incidence du braconnage. Il existe à Mothanguri des logements pour les touristes mais ceux-ci ne sont pas actuellement encouragés à se rendre en Assam. Le plan de gestion préparé pour la période 1973-1978 a été révisé et mis à jour. Il existe un accord officieux avec les autorités du Bouthan pour une coopération dans la gestion des réserves contiguës. Les populations locales bénéficient de la présence du parc en cela que le bétail domestique est vacciné contre les maladies transmises par la faune mais cet avantage est contrebalancé par les dommages causés aux cultures par les éléphants, les sangliers et les cerfs. En 1971, 2000 ha du sanctuaire ont été consacrés à la culture de semences, entraînant la perte d'une partie de l'habitat forestier et de prairies.

La zone tampon est gérée selon le principe de l'utilisation multiple: sylviculture sélective, plantations, pâturages et collecte de bois de feu. Environ 55 000 personnes vivent dans 144 villages de forêt, dans cette zone. Malheureusement, la zone a perdu sa valeur pour la faune en raison des brûlis et de la chasse excessive pendant la saison sèche, de la surexploitation des forêts, la philosophie de l'utilisation multiple s'est révélée mettre presque exclusivement l'accent sur l'extraction des ressources.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL.

Pour justifier la désignation du Sanctuaire de faune de Manas en tant que bien du patrimoine mondial, le gouvernement de l'Inde a donné les raisons suivantes:

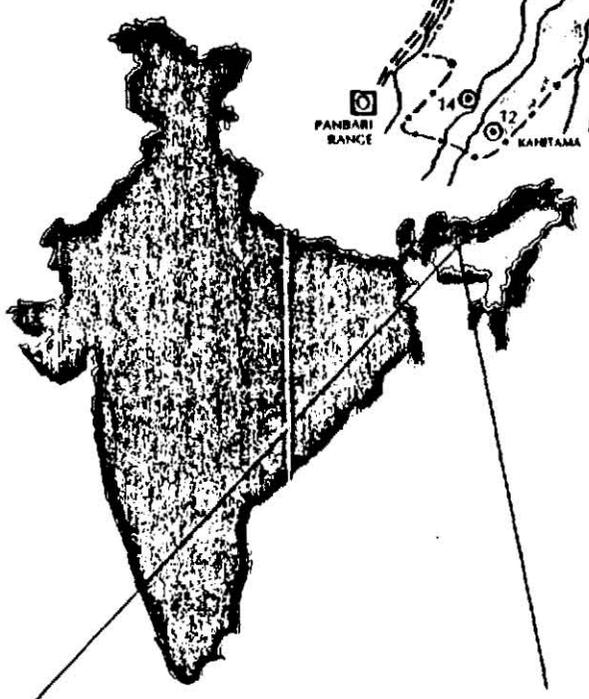
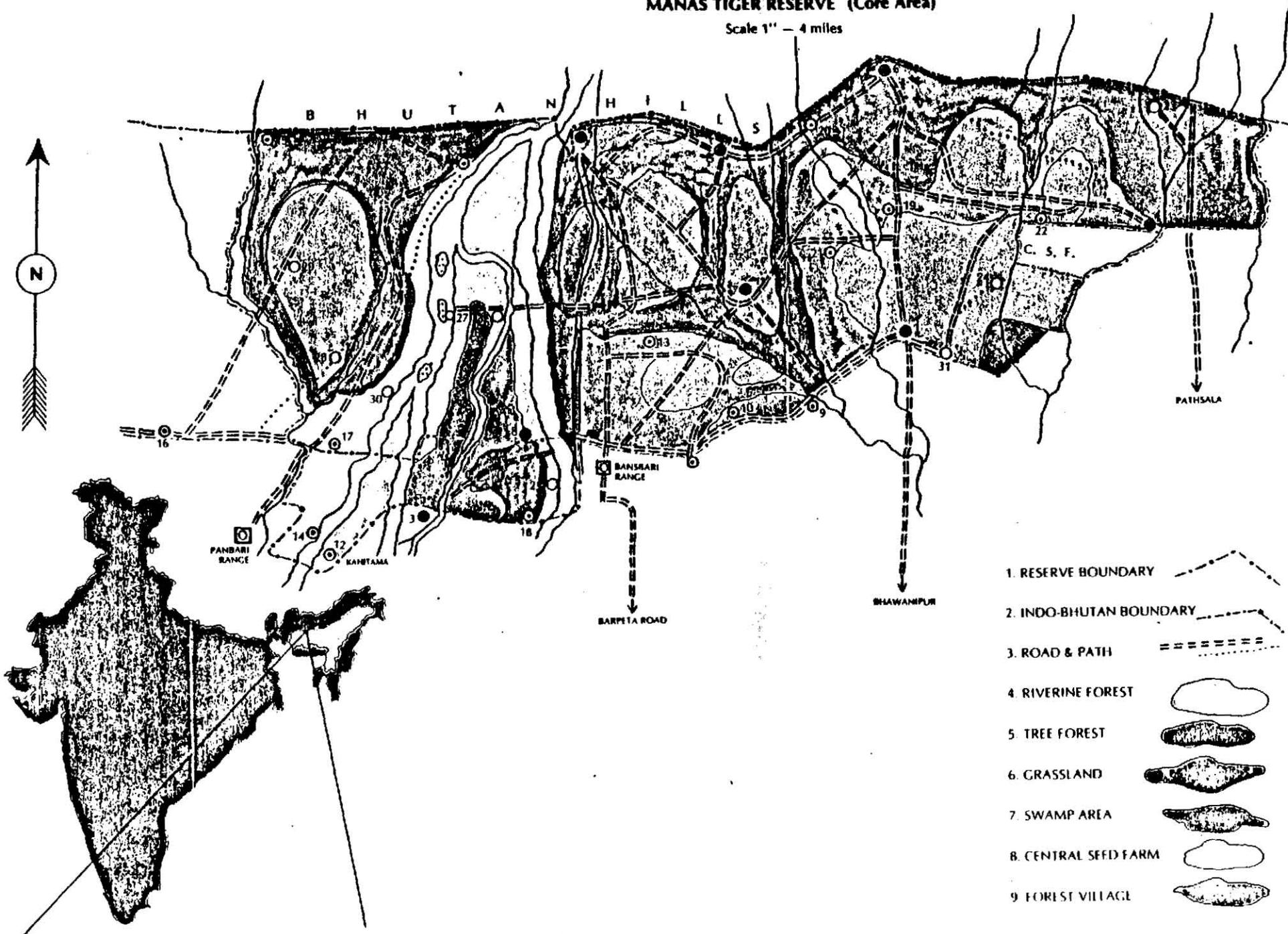
a) Bien culturel -- non applicable

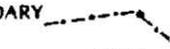
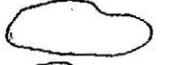
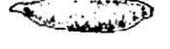
b) Bien naturel

(iv) Habitats d'espèces végétales ou animales rares ou menacées. Le sanctuaire est le dernier habitat sauvage viable de deux espèces en danger (sanglier nain et lièvre hispide) de même que celui de 19 espèces indiennes menacées.

MANAS TIGER RESERVE (Core Area)

Scale 1" = 4 miles



- 1. RESERVE BOUNDARY 
- 2. INDO-BHUTAN BOUNDARY 
- 3. ROAD & PATH 
- 4. RIVERINE FOREST 
- 5. TREE FOREST 
- 6. GRASSLAND 
- 7. SWAMP AREA 
- 8. CENTRAL SEED FARM 
- 9. FOREST VILLAGE 

338 SANCTUAIRE DE FAUNE DE MANAS (INDE)

1. DOCUMENTATION:

- a) Formulaire de désignation
- b) Fiches de données de l'UICN
- c) Consultants: John MacKinnon; Ian Grimwood; William Oliver; P. Jackson; C. Martin, représentants du gouvernement de l'Inde
- d) Visite sur le terrain, 14-16 février 1985
- e) Littérature consultée: Conservateur en chef des forêts, Plan de gestion de 1973 pour la Réserve de tigres de Manas, Assam.
H.S. Panwar, 1982. What to do when you've succeeded - Project Tiger ten years later. Congrès mondial des parcs nationaux, UICN.
Peter Jackson, 1981. Conservation in Bhutan, UICN
W.L.R. Oliver, 1980. The biology and conservation of the pygmy hog and the hispid hare. Jersey Wildlife Preservation Trust.

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES:

Dans la province biogéographique de la forêt humide bengalaise, il y a 16 autres aires protégées. La plus grande est la Réserve de tigres de Manas qui entoure le Sanctuaire de Manas et, comme il est mentionné dans le résumé, la Réserve de tigres ne fonctionne plus comme un système naturel efficace et n'est donc pas comprise dans la désignation. Bien des autres réserves de la province sont très petites et sont des aires naturelles importantes sur le plan régional. Les Sundarbans sont également inclus dans la province mais sont très différents en ce qui concerne la végétation (mangrove) et les espèces de la faune. Le site le plus comparable est la Réserve de tigres de Buxa, adjacente à la Réserve de tigres de Manas, dans l'Etat du Bengal occidental. Cette réserve a été bien plus perturbée par l'homme, possède moins d'espèces et n'a aucun lien fonctionnel avec Manas.

En dehors de la province biogéographique immédiate, on peut comparer Manas au Parc national royal de Chitwan, Népal (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1984). Chitwan est dominé par la forêt de sals (Shorea robusta) de la bande du Terai; ses habitats et ses espèces ne sont pas aussi divers que ceux de Manas. Parmi les Mammifères remarquables qui vivent à Manas et non à Chitwan, on peut citer la panthère longibande, le chat doré, l'entelle doré, le macaque de l'Assam, le cerf des marais, le buffle d'Asie, le sanglier nain et le lièvre hispide. Manas compte encore des espèces récemment disparues à Chitwan, dont le cerf des marais, le buffle et (pour autant qu'on sache) l'éléphant sauvage. Manas se trouve plus près de l'interface entre les associations de faune indienne et indo-chinoise et reflète l'importance naturelle distinctive de la région des contreforts de l'Himalaya de l'Assam et de l'Est.

3. INTEGRITE

Le niveau de gestion de Manas est excellent; le personnel comprend un administrateur de parcs professionnel et du personnel formé. Les limites sont marquées avec précision et il y a des patrouilles régulières. Depuis le lancement du Projet tigre, en 1973, les ressources ont augmenté, ce qui a contribué à améliorer considérablement l'état des populations sauvages et de l'habitat. Le gardien chef vient juste de terminer un plan de gestion révisé. Le Sanctuaire de Manas est bien protégé au nord par le reste de la Réserve de faune de Manas, au Bouthan et un peu moins bien à l'est et à l'ouest par la Réserve de tigres de Manas. Sur les limites méridionales, l'agriculture et les villages sont directement adossés à la réserve, ce qui crée des conflits avec les résidents. En revanche, on est pratiquement venu à bout du braconnage, grâce aux patrouilles extrêmement régulières.

Une menace grave pèse sur Manas, menace décrite dans le projet de l'UICN relatif aux "Aires protégées menacées". Il est prévu de construire deux barrages dans la Réserve de faune de Manas, au Bouthan. Outre l'inondation d'une grande partie de la région, la construction de routes, d'un canal et les changements hydrologiques en aval modifieraient radicalement les valeurs naturelles intrinsèques de Manas. Les barrages ne constituent qu'un des éléments du plan de mise en valeur hydrologique des contreforts de l'Himalaya que le ministère de l'Irrigation étudie actuellement.

4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Les trois initiatives suivantes, prises ensemble, amélioreraient considérablement la viabilité de la désignation de Manas:

- a) la Réserve de faune de Manas adjacente (44 300 ha), située au Bouthan apporterait une nouvelle dimension au site en ajoutant à la diversité des habitats et en encourageant une meilleure coopération dans la gestion de la faune qui migre entre les deux réserves. Lorsque le Bouthan deviendra Etat Partie à la Convention, il est fortement recommandé que ce pays ajoute à la liste le site situé de son côté de la frontière;
- b) en Inde, la législation portant sur les aires protégées prévoit que les parcs nationaux bénéficient d'une protection plus stricte que les sanctuaires. Considérant l'importance de Manas, il est fortement recommandé d'élever le sanctuaire au rang de parc national;
- c) par le passé, le gouvernement de l'Assam avait envisagé d'étendre la réserve le long de la limite nord-ouest, en direction du fleuve Sankosh. L'adjonction de cette région compléterait les limites de la réserve adjacente qui se trouve au Bouthan et doit être encouragée.

5. EVALUATION

Le Sanctuaire de faune de Manas satisfait à trois critères régissant les biens naturels du patrimoine mondial. Le fleuve Manas est un exemple exceptionnel de processus géologiques et biologiques en évolution avec sa forte charge de sédiments et ses modifications de cours (critère ii). La réserve contient également des formations remarquables d'une beauté naturelle exceptionnelle: collines boisées, prairies alluviales et forêts tropicales semi-sempervirentes (critère iii). En outre, Manas est un habitat viable d'importance critique pour plus d'espèces rares ou menacées que toute autre aire protégée du sous-continent Indien (critère iv). C'est la seule et la meilleure aire naturelle où des populations importantes de diverses espèces peuvent continuer à survivre (sanglier nain, lièvre hispide).

L'administration actuelle du parc est de très haut niveau et le gouvernement de l'Inde a clairement démontré son attachement à la conservation en soutenant le Projet tigre.

6. RECOMMANDATIONS

Le Sanctuaire de faune de Manas devrait être inscrit à la Liste du patrimoine mondial. Le comité devrait prendre note des efforts visant à étendre le sanctuaire vers le nord-est ou à élever l'aire au rang de Parc national et les encourager. Le comité devrait également exprimer son inquiétude devant la construction possible d'un barrage hydro-électrique dans la Réserve de faune de Manas, au Bouthan, et son intérêt devant la possibilité de créer un bien transfrontière du patrimoine mondial conjointement avec le Bouthan.